

Comité de suivi du projet du Lac à Paul

Compte-rendu de la réunion tenue le 25 juin 2019
Bureau d'Arianne Phosphate, Chicoutimi

Étaient présents

Présents :

Daniel Gaudreault, Président
Cindy Bouchard
Henri-Paul Côté
Nathalie Larouche
Élise Girard-Gagnon

Absences motivées :

Premières Nations
Gervais Bérubé
Sylvain Potvin
Alex Tremblay

Ordre du jour

- 1) Ouverture de la réunion
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3) Compte-rendu de la réunion du 15 novembre 2018
- 4) Insérer l'ordre du jour
- 5) Varia

1) Ouverture de la réunion

Le quorum est constaté.

Ouverture de la réunion à 18:42, proposée par Henri-Paul Côté et secondée par Nathalie Larouche.

2) Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le Président fait la lecture de l'ordre du jour.

3) Compte-rendu de la réunion du 15 novembre 2018

Les membres du comité déclarent avoir lu le compte-rendu de la réunion du 15 novembre 2018.

L'adoption du compte-rendu de la réunion précédente est proposée par Nathalie Larouche et secondée par Henri-Paul Côté.

Points de suivi :

On demande où en est le dossier d'évaluation des solutions de rechange pour le parc à résidus minier. La première partie est en cours de révision préliminaire par Environnement Canada, qui devrait renvoyer les premiers commentaires dans les prochains jours. Il est prévu de compléter l'étude au cours de l'été.

On revient sur l'assemblée annuelle qui avait été reportée. On en vient à la conclusion que la situation est revenue à la normale et qu'elle pourra avoir lieu. On en reparlera en septembre.

4) Actualités et développements dans le projet

Départ de plusieurs employés

Arianne a vécu le départ de plusieurs employés dans les derniers mois, ce qui augmente la charge et la variété de travail pour les employés restants.

Pré-entente avec une compagnie chinoise

Arianne a signé une pré-entente avec SINOCONST, une importante entreprise publique chinoise. Une entente finale doit être négociée mais il n'est pas garanti que les négociations aboutissent. La participation de SINOCONST dans le développement du Lac à Paul serait reliée au financement du projet.

Investissement du Gouvernement du Québec

Le gouvernement du Québec a investi un montant de 1 500 000 \$ dans le projet. Le gouvernement a indiqué sa volonté de rester un investisseur de la compagnie.

Plainte sur l'érablière

Pour une deuxième année, une plainte a été déposée par des résidents du lac Neil en raison de l'érablière sur les terrains d'Arianne Phosphate. Le bruit de la scie mécanique était en cause. Les travaux ont cessé et la plainte s'est résolue à la satisfaction de tous.

Chaire refusée et UQAC

Le projet de chaire de recherche avec Premier Tech et l'Université de Montréal a été refusé. Au même moment, des chercheurs de l'UQAC ont publié un article à la suite de recherches sur l'apatite de roche. Arianne les a rencontrés pour analyser les possibilités futures de recherche.

5) Suivi – Développement des relations avec les parties prenantes favorables au projet

Le comité de suivi avait demandé à Arianne de développer davantage ses relations avec les parties prenantes favorables au projet.

La ZIP Saguenay est en train de former une table régionale pour discuter de transport maritime. C'est un bon endroit pour échanger de l'information. La SADC a créé un rapport indépendant sur les retombées des grands projets. Arianne a répondu aux questions de la SADC, mais tout le processus était indépendant. Cette étude a créé beaucoup de discussions. Une membre rapporte que des gens en parlaient à l'hôpital, impressionnés de voir le nombre d'emplois créés dans le système de santé avec l'arrivée de centaines d'emplois dans l'industrie.

Le comité de suivi souligne qu'il est important de les outiller pour rassurer les gens. Il est suggéré d'ajouter les raisons du rejet des scénarios de transport vers Forestville et Baie-Comeau sur la « Foire aux questions » du site internet.

6) Renouvellement des membres du comité (indépendants et liés)

Un nouvel appel de candidatures sera fait à la fin de l'été 2019. Des organismes (dont l'ATR) ont fait part de leur intérêt à recevoir l'appel de candidatures. Toutefois, les candidats provenant d'organismes devront siéger en leur nom propre et ne pourront être des représentants de leur organisme.

Le comité de suivi accepte qu'Arianne soit représentée par un ancien employé plutôt qu'un employé actuel.

7) Suggestions pour les communications avec le comité

Pour tenir les membres du comité de suivi informé, il est suggéré de simplement envoyer un courriel quand il se passe quelque chose.

8) Prochaines étapes

La priorité d'Arianne pour l'été est de continuer la négociation avec SINOCONST et les autres clients.

9) Varia

La prochaine rencontre est prévue pour septembre pour préparer l'assemblée publique.

10) Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 20:15, proposée par Cindy Bouchard et secondée par Nathalie Larouche.